



Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 40 € TTC pour les adhérents et 80 € TTC pour les non adhérents (repas compris).

Les inscriptions sont validées à réception du paiement, qui se fait par chèque à l'ordre de l'**Association Rhône-Alpes Qualité Compost**, et doit être renvoyé avec ce bulletin d'inscription.

Attention, le nombre de place est limité à 100 personnes.

Modalités d'inscription

Biomasse : Contenu et témoignages

Le jeudi 21 Juin 2012 à Ambronay, ASE

A retourner avant **le 14 juin** à l'adresse suivante :

INDDIGO – Audrey MEYSSIGNAC

367 Av. du Grand Ariétaz - 73024 CHAMBERY CEDEX

Tél : 04 79 69 93 65 - Fax : 04 79 69 06 00

a.meyssignac@inddigo.com

Bulletin d'inscription

- Présent le matin
- Je prends le déjeuner
- Présent l'après-midi

Nombre de participants :

Nom :

Prénom :

Collectivité :

Direction / Département / Service :

.....

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. : ... /... /... /... /

Fax : ... /... /... /... /

Email :

ASE, Agri-Services-Environnement

GAEC de Lormet, Le Bellaton

01500 AMBRONAY

© Conception graphique : INDDIGO



Jeudi 21 Juin 2012 – ASE

Journée professionnelle d'information et d'échanges destinée aux exploitants de plates-formes de compostage

Journée technique

Valorisation des bois et refus issus des plates-formes de compostage

Bilan de la qualité des refus de criblage

Démonstration de matériels



A propos de l'Association Rhône Alpes Qualité Compost

Cette association, établie dans la région Rhône-Alpes, a pour finalités d'assurer la qualité irréprochable des composts produits par ses plates-formes adhérentes. Initiée en 2001, cette démarche qualité (avec un audit qualité par an) est aujourd'hui destinée aux plates-formes de compostage de déchets verts et de biodéchets. En 2012, elle a ouvert son référentiel aux composts issus de boues de stations d'épuration et d'ordures ménagères résiduelles.

Forte de plus d'une vingtaine de plates-formes de compostage de déchets organiques et d'une trentaine de membres associés (consultants, administrations, chambres d'agriculture...), cette association réalise diverses opérations dans le but d'assurer la promotion de la filière compostage pour les déchets des collectivités et le développement de l'utilisation des composts.

Dans cette perspective, l'association s'est dotée de moyens humains pour réaliser l'animation du réseau des adhérents, à travers notamment l'organisation de journées techniques et l'édition d'un bulletin d'information trimestriel.

Quel débouché pour les refus de criblage ?

Aujourd'hui, les plates-formes adhérentes à l'Association Rhône Alpes Qualité Compost (ARAQC) ont des débouchés assez variés pour les refus de criblage. La majorité des exploitants recyclent tout ou partie des refus en tête de process de compostage; certains l'évacuent comme structurant vers des plates-formes de compostage de boues. On remarque une filière émergente : l'utilisation des refus en tant que biomasse énergie. Mais l'acceptation en chaufferie bois est sélective : la biomasse doit respecter un cahier des charges précis (granulométrie, indésirables...).

Cette journée technique sera l'occasion de faire un point sur la qualité actuelle des refus et de présenter plusieurs matériels permettant d'obtenir des refus de criblage de qualité admissibles en chaufferie bois et en structurant.

Programme du jeudi 21 juin 2012

09h30 - 10h00	<ul style="list-style-type: none">▪ Accueil des participants
10h00 - 12h00	<ul style="list-style-type: none">▪ Bilan de l'étude sur la quantité de refus de criblage produite par les plates-formes de l'ARAQC et leur utilisation actuelle▪ Présentation des résultats d'analyses des refus de compostage▪ Échanges
12h00 - 14h00	<ul style="list-style-type: none">▪ Déjeuner convivial
13h30 - 16h30	<ul style="list-style-type: none">▪ Démonstration de matériels :<ul style="list-style-type: none">• Rotochopper – Ain environnement (broyage tout produit bois – déferrailage)▪ Séparateur de pierre, STONEFEX 3000E de Hantsch▪ Epierreur-déplastiqueur, ERMAC▪ VERCOM▪ ...

Plan d'accès

SARL AGRI SERVICE
ENVIRONNEMENT
Le Bellaton
01 500 AMBRONAY
04 74 34 00 26

